

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 25 novembre 2013.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12 et 13 novembre 2013

2013 DU 307 - Dénomination « place Laurent Terzieff et Pascale de Boysson » (6e).

Mme Anne HIDALGO, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 30 octobre 2013, par lequel M. le Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination “ place Laurent Terzieff et Pascale de Boysson ” à une emprise située à l'intersection des rues Vavin et Bréa (6^e) ;

Vu le plan annexé audit projet de délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 6^e arrondissement, en date du 4 novembre 2013 ;

Sur le rapport présenté par Mme Anne HIDALGO,

Délibère :

La dénomination “ place Laurent Terzieff et Pascale de Boysson ” est attribuée à la place publique située à l'intersection des rues Vavin et Bréa (6e).